



**Fédération des associations de protection de l'environnement  
et du patrimoine en Maine-et-Loire**

(précédemment dénommée **Sauvegarde de l'Anjou**)

*Association loi 1901 agréée par arrêté préfectoral au titre de la protection de  
l'environnement*

---

Le 20 décembre 2023

Monsieur Bertrand Monnet  
Commissaire-enquêteur

**Enquête publique pour les Travaux de restauration des milieux aquatiques**

**dans le cadre du Contrat Territorial Evre-Thau-Saint Denis**

France Nature Environnement Anjou, fédération départementale d'associations de protection de l'environnement et du patrimoine a examiné le projet du Syndicat Mixte des Bassins (SMIB) relatif aux travaux de restauration des milieux aquatiques dans le cadre du contrat territorial Evre-Thau-St Denis.

FNE Anjou se satisfait de voir un programme d'actions construit sur une étude approfondie, présentant une hiérarchisation des sites à restaurer dans cette stratégie en faveur des milieux aquatiques.

Nous émettrons plusieurs remarques :

Budget : Alors que le budget global projeté est conséquent (4 239 613 €), nous nous interrogeons sur l'opportunité d'une seconde étude sur le bassin de l'Evre, une précédente étude ayant été réalisée en 2018.

Continuité écologique : Nous constatons que seuls quatre ouvrages seront effacés sur un linéaire d'étude de 909 kms. Le projet aurait pu être plus ambitieux. Sur ce point des ouvrages FNE Anjou demande que soit vérifié l'existence légale de ces ouvrages et que ne soient pas financées des mesures sur ces tronçons de cours d'eau.

Mesures d'accompagnement : Ces mesures sont nombreuses, nécessaires pour améliorer l'acceptation des travaux, la communication et sensibilisation, sans qu'elles aient pour certaines d'impact direct sur les milieux aquatiques.



**Fédération des associations de protection de l'environnement  
et du patrimoine en Maine-et-Loire**

(précédemment dénommée **Sauvegarde de l'Anjou**)

*Association loi 1901 agréée par arrêté préfectoral au titre de la protection de  
l'environnement*

---

Conclusion :

Malgré ces remarques, FNE Anjou émet un **AVIS FAVORABLE** sur l'ensemble du dossier de restauration porté par le SMIB, en restant confiante sur la bonne réalisation du projet.

Michèle LEBOULENGER  
Administratrice

SIGNÉ

(sous réserve d'erreur ou d'omission, FNE Anjou n'ayant pu disposer du temps nécessaire à une analyse approfondie)